



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

AFPA

Question écrite n° 121399

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la pérennité du financement du budget affecté à l'Association de formation professionnelle des adultes (AFPA) en 2007. En effet, il semblerait qu'il soit prévu de remplacer une recette budgétaire, la taxe d'apprentissage, par une recette extra-budgétaire, à savoir le fonds unique de péréquation prévu par l'article L. 961-13 du code du travail. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui transmettre des informations sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121399

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3071